Image not found or type unknown

Vente d'un bien pour acquéreurs qui veulent démembrement

Par **Jami Odile**, le **15/01/2017** à **12:11**

Bonjour,
Je dois vendre mon bien et l'acquéreur m'informe qu'il veut l'acheter en démembrement, y aura t il une incidence sur ma vente ? Des frais ou impôts etc...?

Par **youris**, le **15/01/2017** à **13:20**

bonjour,
qu'entendez-vous par acheter en démembrement, votre acquéreur veut acheter séparément la nue-propriété du bien et l'usufruit du bien.
comme c'est l'acquéreur qui paie, en principe, les frais et taxes liés à la vente, vous n'êtes pas concerné.
mais rien ne vous oblige à accepter de vendre le bien démembré, vous pouvez exiger de vendre le bien qu'en pleine propriété.
salutations

Par **Jami Odile**, le **15/01/2017** à **17:44**

Merci pour vos réponses mais je veux juste savoir si il n'y a aucune incidence me concernant .

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés